

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures se font :

- en **M1** : sur monmaster.gouv.fr
- en **M2** : sur ecandidat

Admission sur dossier.

En M1 : Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master.

En M2 : Master 1 acquis ou diplôme équivalent. Possibilité d'admission d'étudiants titulaires d'un autre Master.

Prérequis : formation en langue, littérature et civilisation italiennes.

Pour les étudiants non-francophones, le niveau B2 de connaissance de la langue française est exigé.

POURSUITE D'ÉTUDES

Après le M1, l'étudiant peut soit poursuivre vers le M2 du parcours LCI, soit s'orienter vers un Master professionnalisant (enseignement, traduction, tourisme, communication).

Le M2 conduit fondamentalement à l'inscription en thèse de doctorat ou à la préparation des concours de recrutement de l'enseignement du second degré.

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés (LIRCES, EA 3159)



Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC, UPR 1193)



Adresse

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 Boulevard Edouard Herriot, 06200 Nice



MAJ - janvier 2023

Master Langues, Littératures & Civilisations Étrangères & Régionales LANGUE & CULTURE ITALIENNES

Contacts :

Antonello PERLI, Professeur

 Antonello.PERLI@univ-cotedazur.fr

 creates.univ-cotedazur.fr

Master Langues, Littératures & Civilisations Étrangères & Régionales

LANGUE & CULTURE ITALIENNES

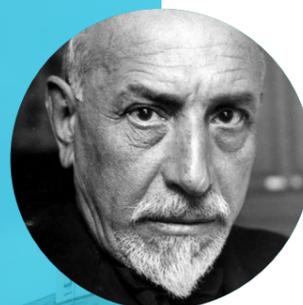
Fiche N°RNCP : 31503

COMPÉTENCES

Savoir observer et analyser, formaliser et systématiser, interpréter, rédiger, traduire

Les + de la formation

Le Master Langue et Culture italiennes offre une spécialisation dans les domaines de la littérature, de la civilisation, des arts audiovisuels et de la traduction ainsi qu'une formation à la recherche en études italiennes. Il offre aussi, dans le cadre d'une UE optionnelle, une préparation au concours interne de l'agrégation d'italien.



PRÉSENTATION & ORGANISATION

Le Master Langue et Culture italiennes (LCI) est l'un des quatre «parcours» de la mention Master LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales). Il est ouvert à des étudiants possédant un excellent niveau en langue italienne ainsi qu'un bon niveau de connaissances en littérature et civilisation italiennes. Une bonne connaissance de la langue française est également indispensable en raison du niveau de compétences attendu en traduction (du français vers l'italien et de l'italien vers le français) et de la présence d'enseignements dispensés en français.

La formation est organisée en quatre semestres: S1 et S2 correspondant à la première année (M1), S3 et S4 correspondant à la deuxième année (M2). Les enseignements sont répartis sur trois semestres (du S1 au S3), le S4 étant consacré à la rédaction par l'étudiant du Mémoire de recherche (valant 30 eccts). Chacun des trois semestres de cours comporte quatre unités d'enseignement (UE) obligatoires (pour un total de 24 eccts par semestre) et une ou plusieurs UE optionnelles (pour un total de 6 eccts par semestre) que l'étudiant choisit dans la liste d'UE optionnelles offertes par la mention parmi lesquelles, du S1 au S3, une UE optionnelle, spécifique au parcours LCI, qui offre une préparation au concours interne de l'agrégation d'italien.

Les enseignements obligatoires du M1 sont communs aux étudiants du parcours LCI et aux étudiants italianistes du parcours TSD (Tradaptation: sous-titrage et doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles).

Les UE obligatoires du S1 sont l'UE Langue italienne et Traduction 1 (cours en italien et en français), l'UE Littérature italienne 1 (cours en italien), l'UE Culture italienne 1 (cours en français, ouverts à la mention) et l'UE Théories et approches critiques (cours en français, ouverts à la mention). Les UE obligatoires du S2 sont l'UE Langue italienne et Traduction 2 (cours en italien et en français), l'UE Littérature italienne 2 (cours en italien), l'UE Culture italienne 2 (cours en français, ouverts à la mention) et l'UE Projet professionnel et de recherche dans le cadre de laquelle l'étudiant définit en accord avec un directeur de recherche le sujet du Mémoire de recherche qu'il rédigera et soutiendra en deuxième année de Master. Les UE obligatoires du S3 (ouvertes à la mention) sont l'UE Esthétique, l'UE Poétique, l'UE Théorie critique et l'UE Méthodologie de la recherche: ces UE sont mutualisées avec le parcours EHH (Etudes hispaniques et hispano-américaines) et se composent de cours organisés sous forme de séminaires et dispensés en français.

Pour plus d'informations
contactez la
Mission Handicap

